



Au cours du rassemblement-pèlerinage de la famille ignatienne à Lourdes en l'année jubilaire 2006, les religieuses ignatiennes ont souhaité vivre et partager une journée d'action de grâces pour la vie religieuse ignatienne

telle qu'elle est vécue dans nos différentes congrégations.

Cette journée a été souhaitée par les supérieures majeures

et elle a été bâtie et réalisée par une équipe de trois sœurs :

- Sr Christiane GUIONNET, *Auxiliaire du Sacerdoce*
- Sr Marie-Odile PONTIER, *Auxiliatrice du purgatoire*
- Sr Vanessa MICOULAUD, *Religieuse du Cénacle*

* Le calicot reproduit sur cette page a été peint par Sœur Ghislaine Pauquet (Cénacle)

-

La vie religieuse féminine ignatienne : « Des histoires d'alliances qui invitent au partage »

Lieu : Cité Saint Pierre, Salle Padre Pio

Déroulement :

MATINEE

« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est Moi qui vous ai choisis ;
Je vous ai institués pour que vous alliez et portiez un fruit qui demeure » Jn 15,16

- Conférence : Relecture de l'histoire des naissances
des Congrégations féminines,
- Monique Luirard : *Société du Sacré-Cœur* **p. 4**
- Témoignages : Le charisme des Congrégations féminines
au service du monde et de l'Église
- Odile Maréchal, *Petite Sœur de l'Ouvrier* **p. 22**
 - Bénédicte Lamoureux, *Xavière* **p. 26**
 - Véronique Fabre, *Religieuse du Cénacle* **p. 30**

- Echos de l'Assemblée

APRES -MIDI

En petits groupes, temps de « conversation spirituelle » -

Célébration festive non eucharistique avec

- Proclamation des « paroles fortes » de nos Congrégations **p. 32**

Comme les vagues de la mer

$\text{♩} = 72$ FA 3 DO FA DO RE 3 SOL DO FA

1. Comme les vagues de la mer battent des mains depuis toujours

Sol DO FA RE LA **REFRAIN** RE LA si RÉ

Applaudissez pour votre Dieu. IL VIENT CHERCHER LE FRUIT

FA mi mi FA LA FA sol sol LA

QU'IL ATTEND DE SA TERRE EN RÉPONSE D'AMOUR !

Sol(1) RE 2 sol 7 RÉ m LA sol(1) FA FA 1 sol 2 DO FA

ve nez ren dre la mer à qui vs l'a don né ve nez ren dre la vie que vous a reçue

TUUS Sol DO ré m Ab Adm DO FA

ve nez ren dre la joie d'être ma - ge de Dieu

T. D Rimaud
P. Jean Michel
DIEVAIDE

1. Comme les vagues de la mer
battent des mains depuis toujours,
applaudissez pour votre Dieu :
Il vient chercher le fruit
qu'il attend de sa terre
en réponse d'amour !

Venez rendre l'amour
à qui vous l'a donné ;
venez rendre la vie
que vous avez reçue ;
venez rendre la joie
d'être image de Dieu.

2. Comme les arbres des forêts
bougent au vent depuis toujours,
Dansez, dansez pour votre Dieu :
Il vient chercher le fruit
qu'il attend de sa terre
en réponse d'amour !

Reprenez souffle ici
en accueillant sa voix ;
faites-lui tout honneur
en vous tenant debout ;
consentez à l'Esprit
qui fait oeuvre de chair !

Comme les astres dans le ciel
brillent de joie depuis toujours,
étincelez pour votre Dieu :

Il vient chercher le fruit
qu'il attend de sa terre
en réponse d'amour !

Nourrissez-vous du corps
qui a le goût du pain ;
ressourcez-vous au sang
qui a le goût du vin :
vous serez des vivants
pour la gloire de Dieu !



Monique Luirard,
Religieuse du Sacré-Cœur,
Lourdes, 29 août 2006.

Aperçus sur l'histoire des congrégations religieuses féminines de spiritualité ignatienne.

S'il n'y a jamais eu de « jésuitesses », la Compagnie de Jésus a eu des liens avec diverses congrégations féminines, soit parce que ses membres en ont été les co-fondateurs ou parce qu'ils ont été les guides spirituels de leurs fondatrices, soit tout simplement parce qu'ils ont dirigé leurs philothées vers une congrégation dont ils étaient proches. Mais des congrégations religieuses ont aussi reçu pour appui la spiritualité ignatienne sans que la Compagnie ait été directement impliquée dans ce processus

Les congrégations que rassemble l'union des Supérieures Majeures Ignatiennes se reconnaissent dans la spiritualité ignatienne, pratiquent les « exercices » de saint Ignace et ont repris des éléments du gouvernement de la Compagnie ou de ses activités apostoliques tout en ayant chacune un charisme qui lui est propre, ce terme se référant à la fois au charisme du fondateur ou de la fondatrice et aux évolutions qu'il a pu enregistrer au cours de l'histoire de l'institut, en raison de la situation politique, économique, sociale et ecclésiale du monde contemporain, c'est-à-dire, comme l'a signifié le concile de Vatican II, en fonction des « signes des temps ». Cette présentation n'est pas exhaustive, parce que je n'ai disposé d'informations que sur vingt-quatre congrégations. Ce corpus est toutefois représentatif de la vie religieuse apostolique ignatienne féminine, de son évolution et de son insertion dans le monde.

Le Concile de Trente (1545-1563) avait demandé la liberté des vocations féminines mais aussi rappelé la nécessité de la clôture pour les religieuses. Si la clôture était favorable à la vie contemplative, elle était un obstacle à la mise en œuvre de nouvelles formes d'apostolat. Mais pour l'Eglise, si la vie active n'empêchait pas les hommes de bénéficier du statut de « réguliers », la « vie parfaite » n'était pas possible aux femmes en dehors du cloître. La création de nouveaux ordres religieux fut interdite en France, le Roi et l'Eglise n'y étant pas favorables. Au tout début du XVIIe siècle apparut pourtant un type de vie religieuse féminine

original par rapport au modèle monastique dominant. Il passa par la création d'instituts religieux « à vœux simples ». Quelques-uns eurent des liens avec la spiritualité ignatienne. Cette histoire commence par deux fondations réalisées la même année, en 1606, l'une en Franche-Comté, l'autre en Bordelais.

A Dole, Anne de Xainctonge établit en juin 1606 une compagnie de Sainte Ursule dont les religieuses n'étaient pas cloîtrées. Au contact des jésuites de Dijon, elle avait conçu le projet d'« aider au salut des âmes de celles de son sexe par le moyen de l'instruction, à l'imitation de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus. » Anne de Xainctonge souhaitait éduquer les enfants, en particulier des enfants pauvres par des écoles gratuites. Si auparavant les monastères avaient abrité des pensionnats, ils avaient rarement créé des « écoles ». Comme Anne de Xainctonge souhaitait prendre des confesseurs jésuites, elle devait avoir la possibilité de sortir, leurs Constitutions interdisant aux jésuites de confesser de manière habituelle dans les couvents¹. L'idée semblait inouïe « de faire des ursulines et de vivre sans cloître comme si jamais on n'avait vu des filles vivant en communauté sans être enfermées ». La fondatrice ne put réaliser son projet qu'en quittant la Bourgogne pour la Franche-Comté qui appartenait à l'Espagne. Les réticences de l'archevêque de Besançon et du parlement de Dole ne furent brisées que par l'intervention du Saint-Siège. A Bordeaux, en 1603, une nièce de Montaigne, Jeanne de Lestonnac, une veuve, avait décidé, après avoir établi ses enfants, d'entrer dans un monastère cistercien. Sa santé n'y résista pas mais surtout elle comprit que c'était au service des jeunes filles dont l'éducation était négligée qu'elle devait se consacrer. Les jésuites de Bordeaux aidèrent le petit groupe qui se constitua autour d'elle à se structurer grâce aux « exercices spirituels » et ils lui donnèrent comme modèle leurs règles et constitutions. La Compagnie de Marie Notre-Dame fut fondée en 1606. Son nom était, on le voit, calqué sur celui des jésuites².

En 1650, un jésuite vivant au Puy, le Père Jean-Pierre Médaille, eut l'idée de rassembler dans une congrégation « quelques bonnes veuves et filles désireuses de se consacrer à Dieu et au service de leur prochain hors du cloître »³. Les sœurs, issues du milieu populaire, devaient vivre en petites communautés, sans signe particulier, s'adonnant à toutes « les œuvres de miséricorde tant spirituelles que corporelles » qui se présenteraient, y compris aux « filles repenties ». Toute leur vie était réglée en fonction de leur but apostolique mais les structures en pouvaient varier pourvu que fût recherchée la gloire de Dieu. Les Constitutions de la « Petite congrégation des Filles de Saint-Joseph » furent reconnues en 1650 par l'évêque du Puy, Mgr de Maupas, qui donna à la congrégation son statut canonique et qui s'en désigna

¹ Anne Le Bourgeois, « Les Ursulines d'Anne de Xainctonge (1606) et la question de la clôture », *Esprit et Vie*, N° 117, p. 12-16.

² Dès 1640, les Filles de Notre-Dame ont une trentaine de maisons établies dans des villes où sont installés les jésuites.

³ On en possède les noms, ce qui est rare ! Ce sont Françoise Eyraud, Claudia Chastel, Marguerite Burdier, Anna Vey, Anna Chaleyser et Anna Brun.

comme le fondateur officiel⁴. Les sœurs de Saint-Joseph essaimèrent rapidement en Velay, dans le Vivarais, l'Auvergne, la région lyonnaise et le Dauphiné.

Vers la même époque, les jésuites, en Bretagne, multipliaient les « missions » populaires, aussi bien en français qu'en breton, et, pour en consolider les fruits, à Vannes et à Quimper, ils donnaient les « exercices » aux hommes dans des maisons financées par de riches et pieuses laïques. L'une d'elles, Catherine de Francheville, qui avait fait les « exercices », songea à créer une maison semblable pour les femmes, car on ne pouvait pas rassembler, pour des raisons de décence, hommes et femmes dans une même maison, même à des fins spirituelles. L'évêque de Vannes n'y fut pas favorable et proposa de faire prendre en charge ce projet par les ursulines, car jusqu'alors les femmes se rendaient dans les monastères pour un temps de ressourcement spirituel. Il finit, quelques années plus tard, par se rallier à l'idée première et, en 1674, l'« œuvre des retraites » de Vannes apparut, uniquement ordonnée à l'objectif d'étendre aux femmes le bienfait des retraites fermées. Des maisons semblables s'ouvrirent à Rennes grâce à Mesdames Budes de Guébriant, à Quimper grâce à Claude-Thérèse de Kermeno, à Saint-Pol de Léon grâce à Françoise de Kersauzun, puis à Paris grâce à Mesdames de Pontchartrain et de Miramion, à Nantes et à Tréguier. Partout cet essaimage fut assuré, on le voit, par des femmes de la noblesse liées par des liens de parenté ou de sociabilité avec Catherine de Francheville et bien entendu en contact avec les jésuites. Elles ne se contentaient plus de fournir des fonds, mais elles assurèrent peu à peu l'accompagnement spirituel des femmes, mariées ou non, riches ou pauvres, citadines ou paysannes qui venaient dans leurs maisons. Elles donnaient les « points » des méditations et les « gloses » et elles expliquaient les tableaux à l'huile et les peintures morales élaborés par le Père Huby pour les retraites des hommes et pour les missions. Catherine de Francheville n'avait reçu des jésuites que le règlement des retraites. Aussi les conditions de la vie religieuse des « demoiselles » varia-t-elle selon les lieux, celles de Vannes faisant des vœux simples, celles de Quimper une consécration. La Retraite a été créée avant tout en vue d'un certain type d'apostolat, similaire à celui des jésuites, à savoir la diffusion des « exercices ». C'était incontestablement une nouveauté, car jusqu'alors les religieuses de vie apostolique étaient considérées comme devant s'adonner prioritairement aux œuvres de charité.

Un dernier cas intéressant est celui de la congrégation du Saint Sacrement fondée le 8 mars 1732 à Mâcon par le chanoine Agut. Il s'agissait d'un prêtre diocésain, ancien élève des jésuites. A la vue de la misère de ceux et de celles qui vivaient dans la rue, sans abris, pestiférés, prostituées, il songea à rassembler des « auxiliaires » qui les soigneraient tout en assurant l'instruction et le catéchisme des enfants. Louis Agut procura à celles qui constituèrent le premier noyau de la congrégation⁵ « le soutien des exercices spirituels » qu'il

⁴ Peut-être a-t-il orienté les Sœurs de Saint-Joseph vers la spiritualité de François de Sales qu'il connaissait bien.

⁵ Les premières « auxiliaires » furent Marie-Françoise Vallet et Marie Mathis, dont les pères étaient maître-tonnelier et maître-serrurier et Benoîte Xavier Méziar.

estimait susceptibles de leur donner une formation approfondie. Pas de fondateur jésuite dans ce cas, mais une référence explicite, on le voit, à la spiritualité ignatienne.

A la fin du XVIII^e siècle, des congrégations féminines de spiritualité ignatienne étaient bien vivantes, bien que la Compagnie de Jésus ait été supprimée en France en 1764. Alors que les monastères étaient souvent en perte de vitesse et auraient eu besoin de réformes, les congrégations, aux visées apostoliques diverses, avaient connu le succès et rassemblé des recrues. Les maisons qui se référaient à un même fondateur ou à une même fondatrice étaient autonomes et sous la juridiction épiscopale, mais elles avaient les mêmes règles et le même style de vie, gardant entre elles des liens d'amitié.

Deux événements traumatiques encadrent le XIX^e siècle. Le premier est bien sûr constitué par la Révolution qui, en supprimant les vœux solennels dès 1790, détruisit les monastères, parce que ses dirigeants, de quelque tendance qu'ils fussent, considéraient que la liberté était inaliénable. Le second est le résultat de la lente poussée anticléricale qui aboutit, en 1901, à la mise hors la loi de la plupart des congrégations et à un vaste exode de leurs membres. Entre temps était apparu un « catholicisme au féminin »⁶ dont l'élément essentiel fut l'apparition de plusieurs centaines de congrégations religieuses.

La Révolution n'eut ni le temps, ni les moyens, ni peut-être le désir de détruire la vie religieuse congréganiste qui avait une finalité sociale. Les congrégations furent supprimées en 1792 en même temps que les corporations et les religieuses furent dispersées, mais beaucoup continuèrent de vivre ensemble et purent reprendre leurs activités vers 1796. Antoinette Desfontaines, la future fondatrice de Sainte-Clotilde, ouvrit alors une école, et bien entendu elle ne portait pas d'habit religieux. De fait les religieuses congréganistes n'ont que peu pâti de la surmortalité qui frappa le clergé masculin et qui était le fruit de l'exil, des emprisonnements et des condamnations à mort. Si beaucoup d'entre elles furent emprisonnées aussi bien à Paris qu'en province⁷, le nombre des religieuses de tous ordres et obédiences qui furent exécutées est estimé à cent trente, ce qui est humainement parlant beaucoup mais ne représente que 0,2% des consacrées de 1789. Parmi ces victimes de la Terreur, une sœur de la Retraite, Victoire de Saint-Luc, condamnée pour avoir peint et diffusé des images du Sacré Cœur, cinq sœurs de Saint-Joseph et Madame de Bassablons, l'une des premières Filles du Cœur de Marie, guillotiné à Paris, au Puy et à Privas en juin et en août 1794.

⁶ Il s'agit du titre de la thèse de Claude Langlois, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, publiée au Cerf en 1984.

⁷ Antoinette Desfontaines le fut avec plusieurs de ses sœurs, religieuses de Sainte Aure.

Si, au quotidien, la Révolution réclama de la part des religieuses du courage et de la prudence, la situation qui était désormais celle de la France fit mûrir des projets apparus peu auparavant. Le plus original fut incontestablement celui qui fut porté par Marie-Adélaïde de Champion Cicé et le Père Pierre-Joseph Picot de Clorivière. Ce dernier avait fait profession dans la Compagnie de Jésus, juste avant la suppression de celle-ci. Après un court exil, il avait été incardiné au diocèse de Saint-Malo. Adélaïde de Cicé avait fait des essais à la Visitation, au Carmel et à la Retraite de Rennes. En 1785, elle se sentit appelée à être religieuse tout en vivant dans le monde. Elle rencontra le Père de Clorivière deux ans plus tard et encouragée par lui, elle commença à rassembler quelques compagnes. Le Père de Clorivière, le 19 juillet 1790, eut l'idée de deux sociétés religieuses qui maintiendraient la présence d'hommes et de femmes consacrés, sans qu'il fût possible de les reconnaître. Ce n'est pas, comme on le dit trop souvent, parce qu'elle refusait le cloître et parce que ses membres étaient disponibles et prêts à agir « par tous les moyens et tous les genres de service apostolique » que la Société des Filles du Cœur de Marie, née le 2 février 1791, a fait œuvre originale, puisque des instituts religieux avaient déjà réalisé auparavant cette intuition, mais parce que ces femmes, que le Père de Clorivière voulait dans « toutes sortes d'états et de conditions », vivaient leur vie religieuse en « diaspora », séparées les unes des autres et sans que leur état religieux fût connu. Comme la Société des Filles de Marie avait la forme d'une « association de filles séculières », elle ne fut pas considérée par l'Etat durant tout le XIXe siècle comme une congrégation au sens habituel du terme.

A l'époque du Concordat, les anciennes religieuses cherchèrent à reprendre ouvertement la vie commune. Les laïques qui avaient un projet de vie religieuse pouvaient désormais songer à le réaliser, mais hors des monastères puisque les vœux solennels étaient toujours interdits. En revanche la vie commune ne l'était pas aux femmes parce qu'elle n'avait pas de conséquences politiques. Si les convictions devaient rester du domaine privé, les instituts, pour être admis par l'Etat, devaient avoir une activité publique utile à la société dans les hôpitaux, l'enseignement ou la tenue de maisons de refuge. La plupart des congrégations ignatiennees fondées sous l'Ancien régime rouvrirent des pensionnats ou de petites écoles rurales ou urbaines ; elles prirent aussi en charge le soin des soldats et des blessés. Les deux survivantes de la Retraite de Quimper créèrent en 1805 une école pour avoir l'autorisation de se réunir et pour reprendre les retraites. Pour pouvoir exister, les congrégations nouvelles, apparues dès 1800, mirent en avant leur finalité sociale, quitte, comme la Société du Sacré-Cœur, à prendre, à défaut de ce vocable que l'on ne pouvait afficher à cause de sa tonalité contre-révolutionnaire, celui de Dames de l'Instruction Chrétienne.

Si le Consulat et l'Empire ne firent rien pour restaurer l'ordre monastique, ils soutinrent les congrégations anciennes et fermèrent les yeux sur les nouvelles. Celles-ci se donnèrent, et c'était neuf, une supérieure générale responsable de différentes communautés, ce qui permettait d'avoir une forme d'exemption par rapport à l' « ordinaire » et de mieux garantir l'unité que par un système de gouvernement décentralisé. Cette structure s'imposa peu à peu, y compris aux anciens instituts. Saint-Joseph de Lyon tire son origine des « filles

noires » de Saint-Etienne constituées en congrégation en 1808 et dont Jeanne Fontbonne fut désignée comme supérieure par le cardinal Fesch. Les communautés de Saint-Joseph se multiplièrent dans les trois départements du diocèse et entre 1814 et 1816 la maison mère fut transférée à Lyon. La Mère Saint Jean Fontbonne fut à l'origine des fondations de Belley, de Chambéry, d'Annecy, d'Ajaccio, de communautés du Tarn qui passèrent sous l'autorité des évêques du lieu et se rendirent autonomes par rapport à Saint-Joseph de Lyon. En 1828, Mgr des Pins, qui était l'administrateur apostolique du diocèse de Lyon, organisa un noviciat unique pour la congrégation. A la mort de la Mère Saint Jean en 1843, Saint-Joseph de Lyon recouvrait plus de trois mille religieuses réparties en 244 communautés : « Par leur nombre, la diversité de leurs emplois, leur expansion dans le sud-est, leur dépendance des évêques locaux, leurs costumes mêmes : robes et voiles noirs, les sœurs de Saint-Joseph [semblaient] être le correspondant féminin des prêtres séculiers alors revêtus de la soutane »⁸. Leur règle était alors une adaptation de la règle de Saint Augustin associant vie de prière et activité apostolique.

Ces tentatives d'unification ne furent pas toujours appréciées par les religieuses ni par les évêques. Certains de ceux-ci attirèrent des religieuses dans leur diocèse et leur donnèrent une structure autonome, ou bien ils cherchèrent à scinder les communautés religieuses quand de nouveaux diocèses furent créés. L'évêque de Tours, en 1814, fit appel à une sœur de Sainte Ursule de Dole, la Mère Rosalie Durand, pour y fonder une maison, origine de Sainte Ursule de Tours. A Belley, en Maurienne, en Tarentaise et à Viviers, la reconstitution des évêchés sous la Restauration entraîna la création de nouvelles congrégations. L'essaimage se poursuivit par la suite et ce n'est que vers 1840, voire pour Saint-Joseph du Puy en 1867, qu'un statut de congrégation à supérieure générale fut imposé à des communautés qui avaient jusqu'alors vécu autonomes. Ce statut fut du reste source de dynamisme et attira des vocations. L'autonomie des congrégations avait aussi été imposée par les changements qui affectèrent le tracé des frontières nationales. Après Waterloo, la maison de Doorseele se sépara du Sacré-Cœur sous la pression de l'évêque de Gand. Des communautés savoyardes passèrent alors de la France au royaume de Piémont-Sardaigne. Elles revinrent à la France après le traité de Turin de 1860.

Si le renouveau de la vie chrétienne en France, à partir du Consulat, se fit grâce à l'action des curés et des évêques appuyés par des élites de laïques constitués en associations pieuses, son aspect le plus spectaculaire fut le développement impressionnant de la vie religieuse féminine qui alla croissant tout au long du siècle, les premières fondations réalisées avant 1810 servant de modèle aux autres⁹. Parmi les congrégations rassemblées dans l'union des Supérieures Majeures Ignatienne deux seulement sont nées sous l'Empire, cinq se sont formées au cours des premières années de la Restauration, trois sont apparues sous la Monarchie de Juillet, trois autres sous le Second Empire, une seule sous la Troisième République. Cette évolution numérique est caractéristique du rythme des quatre cents fondations qui se sont produites au cours du siècle. On leur doit la prise en charge d'une partie

⁸ Georges Babolat, *La vitalité du diocèse de Lyon pendant la Restauration, 1814-1840*, mémoire de D.E.A., Lyon 2003, p. 61.

⁹ Le Père Terme utilisa les Constitutions de la Société du Sacré-Cœur quand il composa celles de la Congrégation de Saint-Régis.

de l'enseignement, du service paroissial et elles eurent longtemps un quasi monopole dans le domaine de l'assistance.

La multiplicité des fondations, - Claude Langlois a pu parler dans sa thèse d'« invasion congréganiste » -, peut s'expliquer par diverses raisons. L'une est politique. L'Etat accorda son soutien aux congrégations qui souhaitaient être reconnues ou qui acceptaient de l'être. En 1808-1809, Napoléon donna le droit d'exister aux hospitalières et, au coup par coup, aux enseignantes. La Restauration donna la liberté aux congrégations qui purent, comme la Société du Sacré-Cœur, porter le nom qui disait leur charisme. En 1825, une loi dota d'une autorisation complète l'ensemble des congrégations existantes. En 1852, l'Etat en attribua le bénéfice, par un simple décret, à toutes les congrégations, indépendamment de leur date de création¹⁰. Il est incontestable que cette législation facilita le recrutement et contribua à la croissance des effectifs

Napoléon Ier aurait voulu que toutes les religieuses se fondent en un corps unique, sous le contrôle des évêques, ce qui lui aurait permis d'étendre en direction du monde religieux le principe du Concordat. Les évêques étaient eux aussi favorables à cette unification de la vie religieuse féminine et mal à l'aise devant « tant de costumes, tant d'ordres, tant de cordons, noirs, violets, rouges, bleus. Ne vaudrait-il pas mieux, rendre tout cela uniforme ? » disait un vicaire général de Viviers¹¹. L'évêque de Sées, en 1807, proposa de créer dans chaque ville épiscopale « une maison chef-lieu et un noviciat général pour le diocèse », alimenté par des maisons situées dans chaque ville du diocèse. La maison « chef-lieu général », à Paris, aurait eu pour fonction de « reverser le trop plein des novices de quelques diocèses sur d'autres qui pourraient éprouver un déficit »¹². C'était appliquer au monde religieux les principes de mobilité de la fonction publique et le cadre territorial du département ! Les évêques, il est vrai, ayant à autoriser les congrégations qui naissaient dans leurs diocèses ou qui souhaitaient s'y installer, devaient éviter la concurrence entre celles dont les œuvres étaient similaires¹³. Pour répondre aux besoins dont ils étaient les témoins, certains d'entre eux opérèrent une fondation. La congrégation de Sainte-Chrétienne fut créée par Mgr Jauffret, évêque de Metz, qui lui incorpora, contre l'avis des intéressées, les Sœurs de la Providence de Moye, et qui la baptisa au hasard du martyrologe, alors que les Sœurs de Sainte-Chrétienne auraient alors préféré s'appeler « Sœurs de la Sainte Enfance ». Des évêques réorientèrent l'activité des religieuses. Le cardinal Fesch par exemple tourna vers la vie active et l'enseignement la communauté de Saint-Joseph qui, à Saint-Etienne, avait voulu se faire contemplative.

Les évêques pesèrent sur l'histoire ou le gouvernement des congrégations. Le plus souvent ils cherchèrent à placer les instituts sous leur juridiction et les congrégations durent trouver leur chemin entre la révérence à l'égard du pouvoir des évêques et la défense de leur

¹⁰ En revanche, il fallait une loi pour les dissoudre.

¹¹ Jacqueline Roux, « Les congrégations féminines dans le diocèse de Viviers au milieu du XIXe siècle », dans *Sainte Thérèse Couderc, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame du Cénacle... Présence et spiritualité*. Colloque du centenaire, Le Barroux, 1985, p. 124.

¹² Lettre du 18 novembre 1807 au ministre des Cultes (Arch. Nat. F19 6341), citée par Claude Langlois, *op. cit.* p. 125-126.

¹³ Marie-Réparatrice ne put pas être fondée à Paris, Mgr Morlot ne souhaitant pas l'installation de nouvelles congrégations dans son diocèse.

intuition première ou de leur statut. Après la mort du Père Terme, Thérèse Couderc luttait pendant trois ans contre l'évêque de Viviers pour obtenir un supérieur jésuite. Les congrégations de droit pontifical eurent à maintenir leur autonomie. Pour la Société du Sacré-Cœur, le conflit prit une ampleur considérable entre 1839 et 1845. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, estimait que parce que sa maison mère était installée à Paris, il était le supérieur de la Société du Sacré-Cœur toute entière, bien qu'elle fût internationale et qu'elle ait été pourvue d'un cardinal protecteur. Affre ayant menacé de demander au gouvernement français de retirer à la Société son agrément, donc de faire dissoudre toutes ses maisons de France, le Saint-Siège, pour éviter un conflit diplomatique avec la France, prit les mesures nécessaires pour apaiser le contentieux. Les Fidèles compagnes de Jésus furent éconduites par diverses évêques qui n'admettaient pas eux non plus qu'une congrégation ne fut pas diocésaine. L'évêque d'Annecy, Mgr Isoard, sépara la Croix de Chavanod des Missionnaires de Saint François de Sales : il choisit leur supérieur ecclésiastique et limita la liberté des sœurs lors de l'élection des supérieures générales en leur fournissant les noms de celles parmi lesquelles elles pouvaient choisir. Le procédé, il est vrai, était habituel dans les congrégations diocésaines.

Le cas le plus curieux est toutefois celui des Petites Sœurs de l'Ouvrier. Leur fondatrice, Elisabeth Bacq, entrée dans un couvent de Montrouge, avait fait la connaissance du Père Lavigerie qu'elle rejoignit en 1863 à Nancy quand il y fut nommé évêque. Elle y fonda les Sœurs de l'Assomption de Notre-Dame. Lorsqu'il fut envoyé à Alger, Lavigerie les y appela. Il fonda, en les regroupant avec les Hiéronymites, les Sœurs Missionnaires d'Afrique et il en confia la responsabilité à Elisabeth Bacq. Toutes les Sœurs de l'Assomption abandonnèrent la Lorraine pour l'Algérie en 1874. Cinq ans plus tard, Elisabeth Bacq – Mère Thérèse – regagna la métropole avec une partie des sœurs qui ne devaient sans doute pas s'y retrouver. Après un an de recherche d'implantations en France et en Belgique, elle reçut un appel de l'évêque de Grenoble : Mgr Fava voulait en effet qu'une congrégation fit de l'apostolat dans les usines du nord de la France. La congrégation de l'Assomption ajouta alors à son nom celui de Petites Sœurs de l'Ouvrier qui prit finalement le pas sur le nom d'origine. Ces fluctuations n'étaient pas sans risques. La Mère Thérèse se retira peu après et fut remplacée, sur décision de Mgr Fava, par la Mère Saint Charles, née Octavie Grosjean, qui avait été la maîtresse des novices des Sœurs blanches¹⁴. On imagine les drames de conscience vécus par les contemporaines, leurs déchirements quant au choix à faire face à des œuvres également attirantes. On voit aussi dans ce cas la place prise dans la gestion d'une congrégation par des évêques qui ne prenaient pas en compte son histoire et qui tranchaient en fonction de leur autorité. En revanche d'autres interventions épiscopales furent positives pour les congrégations. Mgr Sibour soutint Eugénie Smet et rédigea les premiers documents des Auxiliaires. Un siècle plus tard, Mgr Chassagnon, évêque d'Autun, joua un rôle capital dans l'histoire des Auxiliaires du Clergé.

Le nom d'une fondatrice est souvent accolé à celui d'un fondateur, diocésain ou religieux. Au XVIIIe et au XIXe siècle, les femmes, quels que fussent leur sagesse et leurs talents, étaient en position seconde aussi bien dans la société civile que dans l'Eglise. Mais une congrégation peut aussi avoir été constituée par un prêtre ou un religieux et celle qui fut

¹⁴ Les plus anciennes sœurs suivirent la première supérieure générale, la Mère Thérèse. Cette branche rejoignit l'Ordre de la Merci quelques années plus tard, sous le nom de Sœurs de Notre Dame de la Merci.

considérée comme une fondatrice par ses filles avoir été suscitée par lui. Si le Cénacle fut bel et bien fondé par le Père Terme, la Mère Couderc en a toujours été considérée comme la fondatrice, bien que le Père Terme ait songé à confier sa congrégation à Pauline Jaricot. Des prêtres de paroisse rassemblèrent leurs ouailles dans une congrégation. Des missionnaires agirent de même, en fonction des besoins qu'ils constataient et des femmes disponibles dont ils découvraient la vocation et la générosité. La Croix de Chavanod est née grâce au Père Pierre Mermier, fondateur des Missionnaires de Saint François de Sales. Les débuts des Auxiliatrices se firent sous les auspices de deux prêtres de la paroisse Saint-Merry, à Paris.

Il est intéressant de considérer les relations qui ont existé entre les congrégations féminines ignatienne et la Compagnie de Jésus. En émigration, des religieux, jeunes pour la plupart et qui n'avaient pas fait partie de l'ancienne Compagnie, avaient choisi d'en faire revivre la spiritualité. Les principaux furent les Pères du Sacré-Cœur et les Pères de la Foi qui entrèrent dans la Compagnie de Jésus quand elle fut rétablie en 1814. Dès son retour en France, l'un des Pères du Sacré-Cœur, Joseph Varin, fut à l'origine de la Société du Sacré-Cœur, de la Sainte-Famille d'Amiens et de la congrégation Notre-Dame fondée par Julie Billiart¹⁵. La poursuite des anciens jésuites et de ceux qui étaient considérés comme tels par la police de Fouché pouvait avoir des conséquences fâcheuses sur les congrégations féminines. Les fondatrices, celle du Sacré-Cœur entre autres, durent parfois prendre de la distance pour éviter des difficultés, encore que la police impériale ne leur ait guère créé de tracas.

La Restauration modifia le climat politique et permit à la Compagnie de Jésus restaurée de reprendre ses activités, bien qu'elle ait gardé de solides adversaires parmi les catholiques gallicans. Les jésuites se firent admettre comme professeurs de séminaires et purent rouvrir leurs résidences. Les « exercices spirituels » étaient reconnus au point que des prêtres diocésains, après les avoir reçus, les donnaient comme fondement à la congrégation qu'ils créaient. La Croix de Saint-Quentin, née avant la Révolution, adopta une nouvelle règle d'inspiration ignatienne en 1847. Les Sœurs de Saint André, dont la fondation remontait au XIII^e siècle et qui avaient déjà adapté au XVII^e siècle leur règle de vie augustinienne sous l'influence d'un jésuite, reçurent officiellement des constitutions ignatienne en 1857. Il y a à cet égard une extrême variété des situations, depuis les congrégations qui ont repris l'essentiel des constitutions de la Compagnie de Jésus jusqu'à celles qui en ont surtout repris l'esprit, en s'appuyant sur les chapitres du Sommaire dans lesquels saint Ignace avait donné ses grandes orientations spirituelles. Des fondatrices ont opéré dans les documents qui étaient à leur disposition un travail de sélection, incorporant dans leurs règles les éléments de leur charisme propre et leur expérience de la vie religieuse, car dans la plupart des cas la rédaction définitive des Règles et Constitutions ne fut effectuée que quelques années après la fondation, le texte initial étant parfois remanié de fond en comble.

Si les textes fondamentaux de la Compagnie influèrent sur les congrégations qui apparurent à partir de la Restauration, des jésuites furent aussi fondateurs de congrégations féminines ou conseillers des fondatrices. Joseph Varin s'intéressa à Victoire de Bonnault d'Houët, fondatrice des Fidèles Compagnes de Jésus. Le Père Pierre Roger fit partie des trois fondateurs des Religieuses de Nazareth. La Compagnie reçut même en héritage une

¹⁵ Passée à Namur, cette congrégation devint « étrangère » en 1815, après la séparation de la Belgique et de la France.

congrégation féminine, celle de Saint Régis, confiée par le Père Terme au Provincial de France, le Père Renault. Ce furent les jésuites de La Louvesc qui opérèrent une scission en son sein et créèrent ainsi le Cénacle. Deux autres jésuites de La Louvesc, les Pères Robin et Fouillot, furent à l'origine des Filles de Marie dont ils se disputèrent le titre de fondateur. Les Pères Georges Petit, Frédéric Studer et Paul Ginhac encouragèrent les initiatives de Mme d'Oultremont d'Hooghvorst et rédigèrent les constitutions de Marie-Réparatrice. Le Père Sambin, à Grenoble, eut une part active dans la fondation des Petites Sœurs de l'Ouvrier. Les jésuites de la Rue de Sèvres eurent des contacts divers avec des fondatrices ou avec des congrégations déjà constituées. Ils servaient de confesseurs et de prédicateurs et ils aidèrent des fondatrices dans leurs relations avec la cour de Rome. Après la première guerre mondiale, le Père Antonin Eymieu, déjà fondateur de Notre-Dame du Travail, fut le co-fondateur de la Xavière.

Les rapports entre la Compagnie de Jésus et les congrégations féminines pouvaient être source d'ambiguïté. Car si les jésuites confiaient volontiers leurs constitutions aux fondatrices pour qu'elles les adaptent à leur cas particulier, ils souhaitaient garder leur indépendance à l'égard des religieuses. Victoire de Bengy de Bonnault d'Houët, qui avait été soutenue par les jésuites d'Amiens, eut de graves différends avec eux lorsqu'ils s'aperçurent qu'elle souhaitait adopter un nom de congrégation, les Fidèles Compagnes de Jésus, bien proche de celui de la Compagnie. Ils exercèrent sur elle des pressions en France et à Rome, sans du reste parvenir à leurs fins. Des jésuites cherchèrent à diriger des fondatrices vers une congrégation dont ils étaient les co-fondateurs. Le Père Varin poussa Victoire de Bonnault d'Houët à entrer au Sacré-Cœur et le Père Petit engagea Eugénie Smet à s'orienter vers Marie-Réparatrice. Dans ce cas, il suffisait de tenir bon. Mais des congrégations féminines connurent des difficultés graves à cause du désir de certains jésuites de s'immiscer dans leur gouvernement. Les ennuis de la Mère Couderc au Cénacle sont en grande partie liées aux interventions intempestives de jésuites de La Louvesc qui se laissèrent manœuvrer par certaines de celles qui voulaient l'évincer. A Rome, le Père Rozaven exerça de telles pressions sur des religieuses de la Société du Sacré-Cœur que le général de la Compagnie, le Père Roothan, dut rappeler en 1833 que les jésuites ne devaient pas intervenir dans la gestion des congrégations féminines¹⁶. Il ne fut guère entendu, pas plus que ne l'avait été un autre général, le Père Jean-Paul Oliva qui avait demandé vers 1680 au recteur du collège de Quimper de ne pas se mêler de la Retraite ! Les accrochages entre jésuites et religieuses ignatienne furent parfois source d'ennuis graves. Marie-Réparatrice fut sur le point de quitter la province du Maduré, en Inde, parce que l'évêque jésuite du lieu voulait les contraindre à renoncer à l'adoration quotidienne, ses compagnons ne souhaitant plus se déplacer pour procéder à l'exposition du Saint Sacrement. Comment alors rester en bonnes termes avec les jésuites tout en essayant de sauver l'originalité de la congrégation ?

L'histoire des congrégations montre des cheminements variés. Certaines ont été formées par scission. C'est à partir des Sœurs de Saint-Régis que le Cénacle se fonda en 1826 pour s'occuper des retraites alors que les Sœurs de Saint-Régis continuaient de s'adonner à l'enseignement. Le Cénacle eut la charge pendant une quinzaine d'années des Filles de Marie, dites Sœurs de Sainte Philomène¹⁷. Marie-Réparatrice, du vivant de sa fondatrice, fut victime

¹⁶ Phil Kilroy, *Sophie Barat, a life*, p. 233 et 299.

¹⁷ Ce fut le 19 novembre 1857 que la Mère de Larothenégly, supérieure générale du Cénacle, y renonça.

en Inde et en Espagne de séparations qui créèrent les Franciscaines Missionnaires de Marie et les Esclaves du Sacré-Cœur de Jésus. Des initiatives privées ont préparé des fondations. On se contentera d'évoquer le patronage exercé par la duchesse de la Rochefoucauld-Doudeauville sur la congrégation de Nazareth. Ses religieuses la considèrent comme l'une de leurs fondatrices bien qu'elle n'y soit pas entrée. Mais beaucoup de fondatrices au XIXe siècle ont bénéficié d'aides nombreuses venant d'amis dévoués dont certains se comportèrent comme des mécènes offrant les propriétés ou les fonds qui se révélèrent fort utiles.

Ces congrégations ont été construites par des femmes. Par toutes celles qui y entrèrent et qui contribuèrent à lui donner un visage, mais tout d'abord par leurs fondatrices. Celles-ci venaient de milieux sociaux variés, en fait de tous ceux qui constituaient la société française de leur temps, encore que Marie-Réparatrice ait été fondée par une Belge, Emilie d'Oultremont d'Hooghvorst. Elles étaient issues de la noblesse d'épée, comme Victoire de Bengy et Marie-Thérèse de Soubiran, fondatrice de Marie-Auxiliatrice. Emilie d'Oultremont était la fille d'un ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège. Certaines étaient filles de régisseurs de biens nobles comme Anne-Victoire de Méjanès-Tailleur, fondatrice de Sainte-Chrétienne, et Elisabeth Rollat, fondatrice des Religieuses de Nazareth. Antoinette Aubry-Desfontaines était la fille d'un gendarme royal issu de la petite bourgeoisie orléanaise. Eugénie Smet, fondatrice des Auxiliatrices, venait de la grande bourgeoisie lilloise. D'autres étaient nées dans le monde de l'artisanat urbain ou rural, comme Julie Chauchard, fondatrice des Sœurs Minimales du Saint Cœur de Marie, dont le père était maréchal-ferrant, ou Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur et fille d'un tonnelier. D'autres provenaient de la paysannerie pauvre comme Claudine Echernier, fondatrice de la Croix de Chavanod, placée comme bergère puis servante d'un curé, ou de la paysannerie aisée, comme Thérèse Couderc. Geneviève Fréret, fondatrice du Sacré-Cœur de Saint-Aubin, était la fille d'un notable rentier. Son père et celui de Thérèse Couderc furent longtemps maires de leurs communes. Au fur et à mesure de l'avancée du siècle, les fondatrices nobles furent supplantées par les bourgeoises, issues du reste de tous les secteurs de la bourgeoisie. Les fondatrices des deux congrégations nées au XXe siècle, Claire Monestès et Marie-Magdeleine Galliod, sont des exemples de cette évolution. La première était issue de la grande bourgeoisie chambérienne mais son père, banquier, avait fait faillite. La seconde était née en Tarentaise dans une famille investie dans le notariat.

La plupart étaient célibataires, mais Victoire de Bengy, vicomtesse de Bonnault d'Houët, et Emilie d'Oultremont d'Hooghvorst étaient veuves et avaient des enfants¹⁸. Certaines avaient été religieuses, comme Antoinette Desfontaines et Geneviève Fréret qui avait fait partie de la Société des Filles de Marie. Marie-Thérèse de Soubiran avait fondé un béguinage où elle avait vécu une dizaine d'années. Des fondatrices étaient très jeunes lorsqu'elles lancèrent leur œuvre. Sophie Barat n'avait pas vingt ans lorsqu'elle fit sa première consécration religieuse et tout juste vingt-six ans lorsqu'elle devint supérieure générale¹⁹. Victoire Couderc avait vingt et un ans lors de sa prise d'habit et vingt-trois ans quand elle devint supérieure de la maison de la Louvesc et, de fait, supérieure générale de la congrégation de Saint-Régis. D'autres avaient eu une évolution hésitante, comme Julie

¹⁸ Les deux filles de Madame d'Hooghvorst entrèrent dans la congrégation de Marie-Réparatrice mais moururent jeunes. Leur mère avait pensé que l'une d'elles, qu'elle avait nommée assistante générale, lui succéderait.

¹⁹ Elle garda sa charge jusqu'à sa mort le 25 mai 1865. Elle avait alors près de quatre-vingt six ans.

Chauchard, qui fonda à l'âge de cinquante ans²⁰ ou Claire Monestès qui chercha sa voie et fonda la Xavière à quarante ans. Cette variété extrême des conditions sociales, des âges et des itinéraires est typique de la vie religieuse née sous l'action de l'Esprit qui souffle quand et comme il veut et d'une réponse humaine qui ne peut être donnée que lorsqu'une personne est prête à donner chair et sens à un appel, en fonction de besoins sociaux manifestes.

L'Etat dut reconnaître, comme le montre un rapport de Portalis, que « chaque association avait son fondateur ou sa fondatrice, son patron, son costume, ses pratiques et ses habitudes, en un mot, son esprit particulier »²¹. Les œuvres pouvaient donner l'impression d'être similaires, les fondatrices, elles, savaient que l'appel dont elles étaient porteuses ne pouvait se réaliser que dans une congrégation particulière. Certaines surent faire la part de leur charisme et des moyens susceptibles de le réaliser, en découvrant progressivement ceux-ci et en les affinant en fonction des circonstances et de leur expérience spirituelle²². C'était encore une manière d'être fidèle à la tradition ignatienne, tout comme l'état, au Sacré-Cœur, le souci de faire des entretiens avec les gens du dehors un moyen de réaliser le charisme.

Les congrégations féminines donnent parfois l'impression d'avoir visé des publics semblables et de s'être cantonnées dans le domaine de l'éducation. Il est vrai qu'au début du XIXe siècle les progrès de l'ignorance religieuse parmi les fidèles, privés pendant près de dix ans d'un enseignement catéchétique régulier, de la prédication, voire des sacrements dont on se demandait du reste s'ils avaient toujours été valides, étaient réels, surtout dans les villes, dans la bourgeoisie et la noblesse séduites par les Lumières. Il faudra attendre près d'un demi siècle pour que l'élite sociale, y compris féminine, soit gagnée à une pratique qui ne soit pas conformiste et que le détachement par rapport à la foi régresse. Au reste l'éducation était au cœur de la tradition ignatienne, les jésuites s'engageant lors de leurs « grands vœux » à instruire les jeunes et les pauvres. Mais quand les activités apostoliques étaient proches, la manière même d'exercer une œuvre pouvait être différente, en fonction des orientations du charisme fondateur.

Sous la Monarchie de Juillet des congrégations se fondèrent aussi pour rassembler des femmes pieuses qui n'auraient pas forcément été admises ailleurs. Les Filles de Marie, dites Sœurs de Sainte Philomène, fondées par Julie Goin, étaient destinées à recevoir des célibataires et des veuves qui devaient y trouver « un asile où elles pourraient, à l'abri du monde, mener une vie plus parfaite » et « travailler au salut des âmes par les diverses œuvres de miséricorde et l'édification du prochain ». Leur co-fondateur, le Père Robin, d'une manière un peu crue, souhaitait offrir à des jeunes filles de milieu très simple et sans dot autre chose que « la galère du mariage ». Il écrivait : « Oh ! me disais-je, s'il y avait une Société où l'on pût embrasser la vie religieuse à peu de frais en y tenant un but utile à la Société, que de jeunes filles y trouveraient leur place ! » Pour répondre aux besoins des paroisses savoyardes et en fonction du profil des candidates, la Croix de Chavanod voulait susciter « dans chaque paroisse un groupe de jeunes filles qui, par leur piété, leur tenue et la qualité de leur travail, non seulement se soutiendraient mutuellement, mais seraient encore de véritables animatrices

²⁰ Elisabeth Bacq avait cinquante-cinq ans lors de la fondation des Petites Sœurs de l'Ouvrier.

²¹ Rapport du 13 prairial an XIII (17 mai 1805).

²² La première œuvre du Sacré-Cœur, à Amiens, fut un pensionnat. Dès l'ouverture se présentèrent plusieurs dizaines d'enfants ainsi que des jeunes filles et des jeunes femmes illettrées qui firent créer aussitôt une école gratuite. Les retraites furent d'abord données aux anciennes élèves puis à toutes celles qui se présentaient.

de la vie chrétienne dans leur milieu »²³. Certaines des sœurs étaient « destinées à vivre séparées les unes des autres dans la même paroisse, chez leurs parents ou chez des maîtres, comme domestiques ou ouvrières ». D'autres étaient « agrégées ou réunies dans une même maison, vivant en communauté sous l'obéissance ». Un troisième groupe était formé par des maîtresses d'école enseignant gratuitement dans les paroisses peu fortunées.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'émergence de la classe ouvrière contribua à la fondation de congrégations adaptées à un apostolat dans ce milieu. Le souci des pauvres avait toujours été général, mais l'ampleur des problèmes sociaux ou une prise de conscience affinée de la situation de ce type de population suscitèrent de nouvelles réflexions et firent créer des congrégations dont le projet et le nom disaient la visée. Attentive aux besoins des pauvres vivant à la frontière du monde rural et du monde urbain, Julie Chauchard créa une école dans les faubourgs de Rodez et, lors d'une épidémie de choléra, une branche de sœurs garde-malades. Marie-Thérèse de Soubiran voulait soutenir les jeunes filles, surtout celles de quatorze à vingt-cinq ans qui, sans famille, résidaient dans les grandes villes et travaillaient dans les ateliers et les fabriques. L'approche des masses urbanisées ne lui apparaissait pas, à juste titre, « encore remplie par l'Eglise ». Elle ouvrit ses « maisons de famille » dans des villes grandes ou moyennes. Dans la première décennie de la Troisième République, le constat que les populations déracinées de leur milieu d'origine cessaient de pratiquer conduisit à imaginer l'action que pourraient avoir des religieuses vivant parmi elles. Ce fut l'origine des Petites Sœurs de l'Ouvrier. Sous le Second Empire, les congrégations se sont fondées ou ont rapidement migré dans les villes les plus grandes, prenant en compte l'urbanisation massive qui était en train de se réaliser.

La prise en charge de besoins spécifiquement religieux fut aussi à l'origine de divers instituts. Le Cénacle ne se contenta pas de faire échapper les femmes qui venaient prier sur la tombe de saint François Régis aux auberges publiques où leur vertu était en danger, mais, sous l'influence de Thérèse Couderc, proposa de s'occuper de celles qui souhaitaient faire une démarche spirituelle. Sous le Second Empire, apparurent en 1856 et 1857 la congrégation de Marie-Réparatrice et les Auxiliatrices du Purgatoire. La première mit l'accent sur l'adoration eucharistique et proposa des œuvres liées aux retraites, à la pastorale sacramentelle, à l'animation de groupements et diverses formes d'hospitalité. Les Auxiliatrices comprirent rapidement que le soulagement des malades était le moyen de venir en aide de manière invisible à ceux qui vivent la rencontre avec Dieu comme une purification. L'œuvre des malades devint une œuvre d'évangélisation. Un nom de congrégation peut parfois déterminer un avenir. En 1853 les Religieuses de Nazareth furent appelées par le patriarche de Jérusalem à fonder à Nazareth, prélude à un développement au Moyen Orient, en Palestine puis au Liban.

Si des fondatrices furent canonisées ou béatifiées, leur vie ne se déroula pas dans la facilité. Sans vouloir faire appel à des interventions diaboliques, on doit constater que leur tâche fut souvent entravée. Je me contenterai de rappeler les ennuis que certaines d'entre elles connurent. Le cas le plus tragique est celui de Marie-Thérèse de Soubiran, chassée en janvier 1874 de Marie-Auxiliatrice par l'une de ses assistantes générales en qui elle avait peut-être un peu trop mis sa confiance et qui se révéla être une femme mariée ayant abandonné le foyer

²³ *L'Esprit de la source*, p. 19.

conjugal. La Mère de Soubiran fut recueillie à Paris par Notre-Dame de Charité, le 20 septembre 1974. Elle y prit l'habit sous le nom de Sœur Marie du Sacré-Cœur, y fit profession et y mourut. Le second cas est celui de Thérèse Couderc. Dès 1838, elle fut contrainte de présenter sa démission de supérieure générale. On souhaitait alors lui substituer une veuve dotée d'une bonne éducation et d'une solide fortune, Madame de Lavillornoy. La Mère Couderc fut mise à l'écart, affectée à des travaux pénibles qui la tenaient loin de la communauté. Ce n'est qu'au bout d'une quinzaine d'années qu'elle fut à nouveau entourée de la confiance, de l'affection puis de la vénération de ses filles et rétablie dans son rôle de fondatrice. Une congrégation était sans doute assez attractive pour qu'on cherchât à s'en saisir. Dans les deux cas précédents, on peut penser que des religieuses ont voulu s'emparer du pouvoir de l'intérieur, sans qu'on sache très bien comment elles ont manœuvré. Mais dans d'autres cas, la tentative est venue de l'extérieur. Je n'évoquerai que la situation qui affecta le Sacré-Cœur en 1850. Alors que la congrégation était sur le point de célébrer son cinquantième anniversaire et qu'elle avait un rayonnement national et international reconnu, un jeune prêtre du diocèse d'Amiens, qui était devenu le confesseur du « berceau » de la Société, disait vouloir réformer la Société du Sacré-Cœur, en obtenant tout d'abord la démission de sa fondatrice. Avertie par des amis jésuites de la ville, la Mère Barat envoya des religieuses pour découvrir ce qui se tramait, puis elle se déplaça en personne pour une visite régulière. Comme l'intriguant maintenait ses prétentions, elle obtint de l'évêque qu'il fut relevé de son poste d'aumônier. Evincé du Sacré-Cœur, il reprit ses tentatives de subornation dans une autre congrégation religieuse !

Les périls les plus dangereux furent toutefois ceux qu'affrontèrent les congrégations au tout début du XXe siècle. L'expulsion des jésuites de leurs résidences en juin 1880 n'avait pas eu de contrecoups pour les congrégations féminines ignatienne. Les congrégations enseignantes perdirent toutefois en 1886 la possibilité de maintenir leurs membres dans les écoles publiques et les congrégations dont c'était la mission durent gérer la reconversion de dizaines voire de centaines de religieuses. En revanche les lois de laïcisation de 1901 puis de 1904 concernèrent tout le monde religieux, les congrégations non autorisées, puis celles qui l'étaient. Conçue par Waldeck Rousseau qui était un juriste de tradition gallicane comme une mesure de régulation destinée non pas à les supprimer mais à exercer un contrôle sur des instituts qui s'étaient développés au point d'apparaître dangereux et dont la fortune faisait redouter la reconstitution d'une mainmorte, la loi de 1901 fut appliquée par Combes comme une arme de combat visant surtout les congrégations enseignantes. Beaucoup de congrégations s'étaient doté d'écoles par choix ou par nécessité. Les écoles des congrégations non autorisées et les écoles non autorisées des congrégations autorisées furent fermées en 1903. La loi de 1904, sans supprimer la liberté de l'enseignement, en exclut toutes les congrégations même autorisées. Elle fut perçue par les catholiques comme une lutte entre les « deux France », entre le bon et le mauvais esprits, entre la lumière et les ténèbres²⁴. Dans les congrégations, elle fut considérée comme un moyen de vérifier la radicalité du don de soi fait lors de l'entrée dans la vie religieuse.

Restait à savoir comment réagir. Fallait-il rester en France pour sauver les œuvres ? Fallait-il changer de moyens apostoliques, abandonner les pensionnats pour préserver les

²⁴ Le père de Marie-Magdeleine Galliod qui souhaitait reprendre l'étude notariale de son père en fut semble-t-il empêché par une administration anticléricale.

écoles gratuites et les orphelinats, voire renoncer à l'enseignement pour se lancer dans le soin des malades, donc renforcer l'utilité sociale de la congrégation dans le secteur où cela était encore possible? Fallait-il quitter l'habit, se séculariser et renoncer à la vie commune? Les conséquences de ces dernières mesures n'étaient pas les mêmes pour les jésuites qui pouvaient poursuivre leur activité apostolique en se fondant dans la population et pour des femmes dont beaucoup étaient semi cloîtrées. L'abbé Lemire invitait les religieuses à quitter « la serre chaude » pour le « grand air ». En leur suggérant de nouvelles activités apostoliques dans les œuvres familiales, sociales ou paroissiales, il suggérait aux congrégations d'entrer dans l'association de droit commun que permettait la loi de 1901. Les évêques pressaient les congrégations enseignantes de rester pour sauver l'enseignement libre. Mais le souci de préserver les œuvres quitte à sacrifier la vie religieuse congréganiste, « dès lors qu'elle cessait d'être une réserve de tout repos »²⁵, selon la formule cruelle du vicaire général de Rennes, Charost, fut source d'angoisse pour beaucoup de celles qui étaient concernées. Il est clair que les congrégations de droit diocésain eurent moins de liberté que les congrégations de droit pontifical quand il leur fallut trancher.

Les décisions varièrent selon les instituts et, accessoirement, selon les personnes. Des religieuses sortirent de leurs congrégations. A Saint-Joseph de Lyon, en 1903 et 1904, les sorties sextuplèrent par rapport à la moyenne annuelle antérieure. Mais globalement les religieuses abandonnèrent moins leur institut que les religieux. Des congrégations, à l'exemple de la Société du Sacré-Cœur, décidèrent de faire quitter la France à tous leurs membres et d'envoyer à l'étranger, parfois au bout du monde, tous leurs biens meubles²⁶. D'autres décidèrent de procéder à la sécularisation. Si le départ apparaissait normal dans les congrégations internationales, il n'était pas toujours possible aux congrégations diocésaines les plus modestes. Car pour s'installer hors de France, il fallait pouvoir payer les voyages, acheter de nouvelles maisons, sans avoir toujours la possibilité de liquider en France la fortune immobilière. Toutes les religieuses avaient fait vœu de pauvreté mais dans des congrégations dont les unes, à l'évidence, étaient riches et les autres démunies. Les problèmes humains étaient durs à gérer. Une assistante de la Croix de Chavanod demanda au préfet de Haute-Savoie de garder à l'ancienne maison mère des sœurs âgées sans parents pour les accueillir, impossibles à mettre dans les hospices du département faute de place et que l'on ne souhaitait pas envoyer à l'étranger. Elle ajoutait pour obtenir son aval : « La mort fera peu à peu son œuvre »²⁷. La transformation de cette maison mère en hospice de religieuses âgées la sauva. Des congrégations prirent des solutions mitigées, envoyant une partie de leurs membres à l'étranger et conservant les autres en France, sécularisées ou non. Des sœurs de la Retraite se « sacrifièrent » pour sauver les écoles. En 1912, les Sœurs de Saint-Joseph de Lyon comptaient 2.028 religieuses en habit et 429 sécularisées. Les Sœurs du Saint-Sacrement d'Autun passèrent de 970 à 400 entre 1900 et 1909. Celles de Saint-Joseph de Chambéry perdirent 38% de leurs effectifs²⁸.

²⁵ Christian Sorrel, *La République contre les congrégations*, Cerf 2003, p. 155. Il s'agit d'une formule du vicaire général de Rennes, Charost.

²⁶ La Société du Sacré-Cœur expédia en Belgique le corps de la Mère Barat et en Angleterre celui du Père Varin. Toutes les religieuses du Sacré-Cœur, plus de deux mille six cents, quittèrent la France et furent éparpillées dans le monde entier. Aucune ne demanda alors un relevé de vœux.

²⁷ Christian Sorrel, *op. cit.*, p. 152.

²⁸ Id. p. 173.

On ne s'est guère appesanti jusqu'à nos jours sur le traumatisme vécu par toutes ces religieuses qui perdirent souvent alors la plupart de leurs repères. Celles qui quittaient la France laissaient leur pays, leur famille sans vrai espoir de les revoir, pour s'installer dans des pays parfois lointains dont elles ne connaissaient pas une langue qu'elles ne parvinrent pas toujours à maîtriser par la suite. Les sœurs sécularisées étaient plongées dans des souffrances matérielles et spirituelles nombreuses, car vivant hors du cadre communautaire, elles n'avaient plus l'assurance du revenu et, incapables de suivre la règle de la congrégation, elles étaient acculées à une solitude à laquelle elles n'étaient pas habituées, sans la protection de l'habit qui leur avait donné une identité forte et qui avait indiqué leur statut. Les supérieures n'avaient pas toujours la possibilité de les visiter. Une sœur de Saint-Joseph de Rodez écrivit dans son journal : « Nous sommes pauvres mais n'est-ce pas une joie d'avoir une légère ressemblance avec Jésus »²⁹ ? La sublimation des difficultés aida dans bien des cas. Celles qui ne pouvaient plus avoir leurs activités apostoliques habituelles se livraient à des travaux d'aiguille ou à des tâches de secrétariat mais elles en souffraient : « Nous menons la vie de religieuses cloîtrées sans en avoir la vocation », écrivit une sœur de Saint-Joseph de Chambéry³⁰. Des sœurs de la Croix de Chavanod se reconvertirent dans le service domestique des évêchés, des séminaires et des cures, ce paravent leur permettant du reste de s'investir dans la pastorale paroissiale. Les Sœurs de Saint-Joseph de Rodez, qui avaient demandé une autorisation en tant que congrégation consacrée au soin des malades, recommencèrent peu à peu leurs activités catéchétiques et elles y associèrent des laïques. Elles entretenaient, dans la mesure de leurs moyens, l'unité du corps grâce à des contacts épistolaires. Une nouvelle forme de vie religieuse était en train d'être inventée, qui privilégiait la discrétion et l'anonymat.

Les conséquences de ce cataclysme furent diverses. Des congrégations acculées au départ devinrent internationales, comme la Retraite qui se développa en Angleterre, en Belgique et aux Pays-Bas. L'expansion des congrégations déjà internationales accrut leur dynamisme. « Jésus soit loué de ce que la persécution en fermant vos écoles ait élargi votre champ d'apostolat », écrivit Charles de Foucauld à la supérieure des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy le 5 septembre 1912. Mais les vocations en France se rarifièrent et lorsque les religieuses purent y rentrer pendant et après la première guerre mondiale, elles ne retrouvèrent pas les positions qui avaient été les leurs avant 1904. Le retour se fit dans la clandestinité et au compte-gouttes à partir de 1915 à la faveur de l'Union sacrée, largement mais dans la discrétion après la première guerre mondiale. Des congrégations eurent à réintégrer celles qui s'étaient sécularisées. Elles reprirent leurs activités apostoliques traditionnelles ou innovèrent en fonction des besoins nouveaux que leurs membres détectaient.

C'est dans ce contexte de restauration et de bouleversement lié au choc de la laïcisation forcée et aux réflexions qu'elle a suscitées que sont nées la Xavière et les Auxiliaires du Sacerdoce. La première, fondée en 1921, reconnue comme pieuse union en 1936 et comme congrégation en 1963, mit peu à peu l'accent sur une vocation missionnaire destinée à étendre le règne du Christ pour la gloire de Dieu, à faire le lien entre l'Eglise et

²⁹ Judith F. Stone, « L'application de la loi dans l'Aveyron, les Sœurs de Saint-Joseph », dans *1901, les congrégations hors la loi*, p. 277.

³⁰ Christian Sorrel, *op. cit.*, p. 176.

ceux dont elle est le plus loin. Les Xavières, pour « être là où Dieu n'est pas », menèrent une vie séculière immergée dans le monde, sans signes distinctifs et sans œuvres spéciales. Les Auxiliaires du Clergé, nom d'origine des Auxiliaires du Sacerdoce, autorisées par Rome en 1926, développèrent une spiritualité sacerdotale. Au service des prêtres, elles aussi sans œuvres déterminées qui auraient risqué de freiner disponibilité et ouverture, elles se voulurent des « passerelles » dans les paroisses entre prêtres et laïcs et elles créèrent des maisons d'œuvres en s'adaptant au milieu social et géographique.

Ce survol nous a montré combien les congrégations féminines furent créatives. La spiritualité ignatienne les a sans aucun doute rendues attentives à percevoir les besoins du monde pour tenter d'offrir des réponses affinées dans le respect de leur charisme mais aussi dans la générosité, aussi bien en France qu'hors de France. Par des personnes de connaissance ou par hasard, des fondatrices reçurent des offres d'installation à l'étranger qu'elles honorèrent alors que leur existence était récente et peu assurée. La Société du Sacré-Cœur gagna les Etats-Unis trois ans après la levée du blocus continental. Les Fidèles Compagnes de Jésus s'installèrent rapidement dans divers pays d'Europe. Trois ans après la fondation de leur institut, sept religieuses de Marie-Réparatrice partirent pour l'Inde encadrer des congrégations autochtones alors que leur Société en était à ses balbutiements et n'avait pas encore ses Constitutions. Les Auxiliatrices gagnèrent Shanghai dix ans après leur fondation. Dans tous ces cas, les appels ont souvent transité par des missionnaires jésuites.

Si toutes les fondatrices ont reçu un appel original, elles avaient parfois été préparées à lui donner sens par une éducation qui les avait initiées à la pédagogie ignatienne. Eugénie Smet avait été pensionnaire au Sacré-Cœur de Lille. Claire Monestès avait fréquenté le Sacré-Cœur à Chambéry et à Dublin. Les deux supérieures générales qui succédèrent à Mme d'Hooghvorst à la tête de Marie-Réparatrice avaient été éduquées par les religieuses de Nazareth et de Sainte-Clotilde. Chaque congrégation s'est développée en pleine autonomie. Mais une aide a parfois été apportée par une autre congrégation en temps opportun³¹.

Après le concile Vatican II, les congrégations religieuses furent appelées à relire leur histoire et si nécessaire à retrouver leur charisme d'origine. Ce fut alors que la Retraite se recentra sur les « exercices spirituels » alors que certaines des congrégations qui en étaient nées s'étaient largement impliquées dans l'enseignement. Des religieuses allèrent parfois exercer leur apostolat dans une autre congrégation que la leur. Ces concours discrets ont incontestablement préparé le travail en commun au niveau du gouvernement et sur le terrain qui a continué dans le dernier tiers du XXe siècle. Au-delà de ces collaborations, des congrégations, après Vatican II, se proposèrent de se rapprocher, voire de fusionner. En 1966, la Retraite du Sacré-Cœur d'Angers, la Retraite du Sacré-Cœur de Bruges et les Sœurs de la Retraites dites Filles de la Sainte Vierge de Vannes s'unirent pour donner la congrégation de la Retraite. La spiritualité ignatienne aida aussi au rassemblement³² ou contribua à unir des

³¹ Lors de la première Restauration, Marie-Adélaïde de Cicé intervint auprès de l'administration des Cultes en faveur de la Retraite, à la demande de l'une des survivantes, Madame de Landivy.

³² La fédération ignatienne Jésus serviteur constituée à partir de 1994 rassembla les Sœurs du Saint Sacrement, les Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, les Filles de Marie, les Sœurs du Saint Nom de Jésus et Marie et les Petites Sœurs de Notre-Dame.



congrégations qui n'avaient pas suivi auparavant cette tradition³³. Ces rapprochements de nature et de forme diverses permirent aux congrégations, tout en respectant leurs orientations fondatrices, de souligner l'apport de cette spiritualité dans leur manière d'être. Les « exercices » vécus de l'intérieur avaient donné et continuent de donner une force capable de lancer dans la vie apostolique des femmes soucieuses de vivre avec le Christ et de le suivre, avec un « sentir » dans cette Eglise que saint Ignace et ses compagnons avaient choisi d'aimer et de servir.

Une boutade pour finir. Les religieuses n'ont pas besoin d'être « jésuitesses » pour être ignatienne ! Elles ont su et savent chercher et trouver leur chemin grâce à un « discernement des esprits » vécu au quotidien. Cela aussi peut, pour chacune des congrégations et pour chacune des religieuses de ces congrégations, être motif d'action de grâce.

³³ 1969 : « *Mysterium Christi* » : Sœurs du Christ.

La Vie religieuse comme service du monde et de l'Eglise, à travers le charisme de la congrégation

des « Petites Sœurs de l'Ouvrier, Filles du Cœur Immaculé de Marie. »

Témoignage : Sœur Odile Maréchal

Très brièvement, dans quel contexte nous sommes nées

Dans les années 1870-1880, la question ouvrière passe au premier plan des intérêts de la culture française. C'est l'époque des Congrès des Oeuvres Ouvrières réunissant industriels, prêtres, évêques,.... On y exprime le désir d'avoir dans les usines des sœurs dévouées au service des ouvriers et des ouvrières. Le problème se pose en terme d'assistance, de lutte contre la déchristianisation.

- Peut-on accepter la construction d'une société sans référence au christianisme ?
- Comment ce peuple va-t-il découvrir qu'il est aimé de Dieu ?

En **septembre 1880**, le Congrès décide la création d'un Institut consacré uniquement à l'Évangélisation de la Classe Ouvrière : celui-ci prend le nom de « **Congrégation des Petites Sœurs de l'Ouvrier** ».

Le Père Sambin, prêtre de la Compagnie de Jésus, en sera la « cheville ouvrière » avec les premières sœurs.

Travaillant nos Archives, nous découvrons aujourd'hui que cette intuition missionnaire, très particulière est finalement née de plusieurs courants très missionnaires... très incarnés... dans un « air du temps ».

Des **paroles fondatrices demeurent et donnent souffle, repère, à chacune des Petites Sœurs de l'Ouvrier**. J'en reprends quelques-unes :

✓ « **Elles aimeront vivre de la vie de la classe ouvrière** ».

Notre **mission première** n'est dans un « faire pour la classe ouvrière », mais d'**aimer cette vie ouvrière pour elle-même**.

Ainsi un des points que nous vérifions avec attention si une jeune ou moins jeune désire « *suivre Jésus Christ à la manière des Petites Sœurs de l'Ouvrier* » **est cet amour pour ce partage de vie....d'où notre exigence, dès le Noviciat** » de le partager très concrètement, par une vie de travail salarié, .. ou dans la recherche de celui-ci..... Que ce choix se vive au **niveau du cœur**.

✓ « *Les Petites Sœurs de l'Ouvrier sont **exclusivement vouées à la Classe Ouvrière** pour la ramener à Dieu* ». Champ missionnaire **exclusivement** au service du monde ouvrier.

Ainsi, la dimension universelle, vocation de tout baptisé, est à trouver, pour chaque Petite Sœur de l'Ouvrier, pour chaque communauté, à partir de la réalité du terrain, à partir d'une présence exclusive en monde ouvrier.

En janvier, lors d'une rencontre avec des laïcs partageant notre charisme, nous avons reçu en « cadeau » leur parole :

« Vous êtes aux frontières, sur les zones de fracture... On sent chez vous une option préférentielle pour les plus touchés par la crise... mais, vous êtes « en alliance ». Vous êtes signe d'unité entre les plus pauvres et des plus privilégiés. On ne sent pas de sectarisme chez vous. Votre alliance entre les extrêmes permet de faire des choses concrètes. Le bon Dieu quand Il a voulu s'incarner, il est passé par Joseph et Marie... Une alliance est toujours féconde. Vous êtes signes pour le monde... »

Exclusivement vouées à la Classe Ouvrière, d'où l'exigence de vivre un Partenariat avec des priorités qui seront celles au service du respect de l'homme.... « notamment ceux où il nous semble important que soit pris en compte la réalité ouvrière, les milieux défavorisés, tout particulièrement en ce qui concerne le monde de la précarité, les enfants, les jeunes, les personnes âgées. » Actes du Chapitre 2001. p 29.

✓ « **Elles ne sont religieuses que pour être apôtres.** »

Dans la pensée du P. Sabin, notre Mission en Classe Ouvrière doit éclairer toute l'organisation de la congrégation. Dans les premières Constitutions, nous pouvons lire:

« L'apostolat de la classe ouvrière : tout doit y converger dans les Constitutions (choix des sujets, de la formation, dans le mode de gouvernement, et les vertus même que les religieuses pratiqueront). »

Ainsi, depuis de longues années, la Responsable Générale, comme ses conseillères, **gardent une réelle insertion sur le terrain**... Certes cela est possible grâce à notre très, très, petit nombre.

Continuer à partager, dans notre être de chair, la réalité quotidienne, « sentir » comment le monde change, se bouleverse, est essentiel pour « ajuster » notre charisme aux mutations de notre monde.

Prendre du recul pour discerner, puis décider, est une attitude fondamentale dans un gouvernement. Et, pouvoir le vivre d'une manière « naturelle », l'esprit et le cœur habités d'autres préoccupations, est « reposant », apporte Paix, et ne peut que préparer le terrain du discernement.

✓ « Soyez vraiment **les petites sœurs des ouvriers**..... »

Invitées à être sœurs de ceux et celles que nous fréquentons.

Etre la sœur évoque des mots tels que : la fraternité, un même rapport, être uni par d'étroits rapports de solidarité, se situer en réciprocité,.....

Ainsi, dans la congrégation, un terme couramment employé dans la « Vie Religieuse » ne passe vraiment pas en monde ouvrier, en est « banni » (le mot n'est pas trop fort) : le mot « supérieur » qui, en monde ouvrier, évoque un pouvoir écrasant. Nous le remplaçons par le mot « responsable » : Responsable de Communauté, Responsable de la congrégation...

Etre au service, **humblement**,.....

✓ « **Petite Sœur de l'ouvrier** » : petite...parce que, partageant en réciprocité cette vie avec nos frères et sœurs du monde ouvrier, nous recevons beaucoup..... Nous sommes riches de tout ce que nous y contemplons des merveilles du Seigneur dans le cœur des uns et des autres... Et, c'est avec beaucoup de respect, de « confusion », que nous accueillons le quotidien dans un **partage de vie avec**.

« **Avec** » au travail,..... au chômage,..... par l'habitat..... dans un engagement associatif, syndical pour aller jusqu'aux causes « avec »....

« Citoyenne avec »... Il y a quelques années, le Conseil avait ciblé quelques priorités fortes, et nous avions proposé de les travailler en commission : les deux commissions qui tiennent encore sont celles autour de la « vie associative » et « autour du politique » .

Nous sommes habitées du désir que chacun puisse prendre des responsabilités, à sa place, avec ses compétences,... qu'il devienne citoyen..... Désir de « marcher au pas de »..... comme nous-même d'ailleurs sommes heureuses que le Seigneur marche à notre pas !

✓ « **En ce qui concerne l'action, elle devra être tracée très largement et d'une manière très souple pour ne pas empêcher le développement et le perfectionnement de cette action** »

Concrètement, après discernement en communauté, voire en Congrégation selon les engagements (cf. une formation longue, une responsabilité diocésaine, etc...), **nos insertions, nos engagements sont très, très variés** :

- travail salarié en entreprise, dans la santé, l'éducatif, le social, en pastorale, etc.....
- vie associative telle que : vie de quartier autour du logement – accompagnement scolaire – soutien scolaire ludique – alphabétisation - association de demandeurs d'emploi – Réseau d'Echanges réciproques de savoirs
- Centre social - groupe de marche,....

Tout aussi varié en Eglise : Mouvements d'Action Catholique en Monde Ouvrier, Catéchèse, Catéchuménat, Pastorale des funérailles... dans les médias (radio locale, journaux diocésains,....)

La diversité se vit aussi dans le style de vie de communauté qui n'est pas « uniforme » dans la congrégation. On le sent très imprégné de la réalité de la cité, de la ville (Ile de France ou ville de province,.....), et aussi des charismes des unes et des autres.

La « sensibilité » de chacune ne peut qu'imprégner la communauté.....

C'est ainsi qu'**au service du monde et de l'Eglise, par une vie de proximité**,

- Nous sommes appelées à faire humanité avec tous ceux et celles que nous rencontrons,
- Nous avons à veiller à être « passerelle » afin de bâtir, avec ceux dont nous sommes partenaires, une société toujours plus fraternelle et plus solidaire.
- Nous voulons favoriser une Eglise « hors les murs ». Actes Chapitre 2001 p7

- :- :- :-

Avec l'évolution du monde, les transformations que subit le monde ouvrier, nous avons vécu des **déplacements**.

Quelques déplacements que je repère :

- ✓ Si, il y a encore une dizaine d'années, alors que la plupart d'entre nous partageait la condition ouvrière notamment dans une vie de travail salariée, il était courant qu'une Petite Sœur de l'Ouvrier assure un ou plusieurs mandats syndicaux. Nous étions actives et actrices dans un Comité d'Entreprise, etc....
Aujourd'hui, très marquées par la réalité du chômage et par une vie associative, nous répondons à des mandats d'administrateurs dans des entreprises à « vocation sociale », dans des associations aussi diversifiées qu'une association de demandeurs d'emploi, d'habitants du quartier, ou à Ethique et Investissements,.....
- ✓ Notre congrégation se questionne par rapport à la place de la Finance dans la société. Nous nous disons : « il faut nous former, acquérir des compétences pour être présentes à ce monde, pouvoir dire une parole, rappeler les priorités : il y a une manière de se situer par rapport à l'argent afin qu'il soit au service des hommes. Que l'argent ne soit pas notre maître... » *« On ne peut servir deux maîtres : Dieu ou l'argent. »*

Choix financiers, choix dans nos achats, discernement pour adapter nos engagements..... un désir nous habite d'être en cohérence avec nos insertions, nos relations.....

- :- :- :-



Je terminerais par un point qui nous tient très à cœur, peut-être le plus à cœur, la place de la **prière « au cœur de cette vie »**.

Et, nous nous sentons « non reconnues » lorsqu'en Eglise, nous entendons que le mot « **contemplatif** » est réservé aux moniales.....

Dans les derniers Actes du Chapitre, nous avons écrit :

« Dans notre Présence et notre Action avec d'autres :

- Nous souhaitons **vivre la tendresse toute particulière de Dieu** pour ceux qui dans notre société, ne comptent pas, et à qui celle-ci n'offre aucun avenir ;
- Nous voulons contribuer à **construire un monde** qui s'appuie sur la mise en valeur des richesses de chacune, ouvrant ainsi un avenir pour tous ;
- Nous désirons **vivre l'amour d'un Dieu qui aime et qui sauve** ».

Cette rencontre de Jésus Christ que nous souhaitons pour tous, elle nous demande, d'abord et avant tout, de fortifier en nous « la femme intérieure ». **Sans prière, sans contemplation, notre suite de Jésus Christ est « vide ».....**

Et je pense qu'aujourd'hui alors que l'on parle beaucoup de l'**adoration**, nous, Petites Sœurs de l'Ouvrier, mais aussi nous toutes, religieuses de vie apostolique, bien souvent situées aux frontières, sur les lieux de « fractures », nous avons à exprimer avec des mots, des attitudes, **cette dimension contemplative au « cœur du monde »**, dans un quotidien dense, très présent et très engagé dans les réalités d'aujourd'hui.

Si nous sommes si heureuses dans cette suite de Jésus Christ, ce n'est pas au nom d' « un faire », mais, c'est parce que, pétrées par la spiritualité ignatienne, par l'oraison quotidienne, la prière communautaire, la relecture de nos journées, le discernement personnel et communautaire, nous y rencontrons le Seigneur,Il fait route avec nous..... Nous y recevons Sa Plénitude dans la rencontre de nos frères et sœurs....

« Petites Sœurs de l'Ouvrier, Filles du cœur immaculé de Marie », afin d'être toujours plus disciple du Seigneur, au service du monde et de l'Eglise, à la suite de Marie, **notre vocation prend sa source dans une vie contemplative au cœur de l'ordinaire de nos vies.**

« *Quant à Marie, elle retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur* ». Luc 2, 19.

Dans la « banalité apparente » de cette vie en monde ouvrier, nous sommes appelées à y **révéler l'Extraordinaire de l'Amour Infini du Seigneur pour chacun des siens.**

Et, c'est ainsi que nous répondrons aux attentes de nos contemporains, assoiffés de Sens, en quête de Bonheur.

Odile Maréchal, Petite Sœur de l'Ouvrier.

La Vie religieuse comme service du monde et de l'Eglise, à travers le charisme de la congrégation

de la Xavière

Témoignage : Sœur Bénédicte Lamoureux

Comment vivez-vous votre vie religieuse comme service du Christ dans le monde et dans l'Eglise ? C'est la question qui m'est posée. Mais comment y répondre alors que chaque xavière a sa manière personnelle de vivre et de parler de son rapport au monde et à l'Eglise, alors que chacune a sa « couleur » propre ?! Pour autant il me semble que chacune de ces manières de vivre personnelles s'inscrit dans l'histoire de notre Corps Apostolique et lui donne sa tonalité ignatienne particulière.

Pour en parler, disons que ce qui structure notre vie religieuse ignatienne à la Xavière, c'est, à gros traits, un triple fondement :

➤ ***c'est d'abord l'attachement au Christ.*** Notre fondatrice Claire Monestès a été saisie par le Christ. Son expérience spirituelle commence par une adhésion profonde à la personne du Christ, par sa réponse à un appel fougueux : celui du Règne. Car c'est en écoutant un sermon sur le règne que cet attachement est né... On se souvient de cette contemplation : "Ne pas être sourde à son appel mais prompt et diligent à accomplir sa très sainte volonté..." et le fruit de cet appel c'est l'offrande du Règne : s'offrir avec LUI, avec la promesse d' ETRE MIS AVEC LUI dans la peine comme dans la gloire... Tout son itinéraire spirituel fut ensuite un long combat, une recherche éprouvante pour vivre, comme elle le dit, "IN CHRISTO JESU". Elle désirait « une vie religieuse souple et intense pour que le dynamisme apostolique soit le rayonnement de la flamme intérieure et que la part de Marthe ne cède pas à celle de Marie ».

➤ ***c'est ensuite notre rapport au monde.*** Je dirai volontiers que c'est tout simplement "Aller vers..."...C'est à dire que nous ne faisons pas un grand feu à la maison pour que les gens y viennent ..mais nous désirons plutôt porter le feu partout où nous le pourrons...y compris dans des lieux assez insolites... il y a des xavières dans divers corps de métier dans l'entreprise, la finance, l'enseignement, l'hôpital , en tous milieux professionnels, mais aussi dans l'Eglise, en catéchèse, en aumônerie, même militaire ! Cela dit une manière d'être au monde : le monde est d'abord regardé positivement. Notre fondatrice, Claire Monestès avait le désir que nous soyons « Missionnaires de toutes les missions , disponibles pour aller partout, sans se limiter à aucune tâche particulière, avec le souci du bien toujours plus universel ». Il fallait donc chercher où s'engager pour mieux répondre aux appels du Christ dans le monde contemporain.. Elle disait "Soyons ferventes du monde d'aujourd'hui non de celui d'hier, adaptons-nous perpétuellement"... Elle avait été très marquée par les recherches de son époque; le catholicisme social : il fallait restaurer la foi dans les milieux populaires. Elle était

aussi marquée par la lecture des encycliques et spécialement par celle sur Corps Mystique du Christ : elle vibrait à la pensée de voir tous les humains réunis dans le Christ ! D'où son sens aigu de l'Unité et de la réconciliation. C'est dans cette perspective que nous désirons être lien entre l'Eglise et ceux avec qui nous vivons et travaillons, ceux qui sont loin de l'Eglise...et loin dans l'Eglise. C'est aussi pour cette raison que nous cherchons à équilibrer les communautés avec des xavières vivant en milieu ecclésial et d'autres dans les milieux professionnels « profanes ». Cette vision missionnaire explique pourquoi nous n'avons jamais eu ni de cloître, ni de costume religieux...seulement une petite croix discrète. Selon le souhait de Claire Monestès, nous avons « le monde pour cloître et pour chapelle ». Pour cela elle disait : « Faites mourir le monde en vous, et allez-y ! »

➤ **c'est enfin la vie communautaire.** La communauté comme lieu de vie, de partage, de prières communes, de réflexions, de discernement, de recherches pour s'adapter perpétuellement à ce monde tel qu'il est, et aussi à cette Eglise dans laquelle nous vivons... habitée de courants si divers ! Nous nous aidons à nous tenir informées sur tout ce qui se passe dans le monde. Nous nous éclairons les unes les autres grâce à nos lectures, et aux personnes que nous rencontrons. Par exemple : Avec ma communauté cette année nous avons réfléchi sur les banlieues quand elles « flambaient » en début d'année, puis au CPE, grâce à l'une de nous, professeur en ZEP..., ensuite nous nous sommes demandées « comment vivre et annoncer la foi chrétienne aujourd'hui dans un monde pluriel ? » et enfin, l'une de nous, aumônier au MCC nous a partagé ses interrogations autour de la manière de vivre la foi chez les jeunes professionnels, parce qu'elle sentait un rapport à la prière et l'engagement bien différent de ce que nous avons entendu ces dernières années...

Ce triple fondement et la manière dont nous le vivons, dit ce que nous sommes et voulons être aujourd'hui.

Comment personnellement je vis tout cela comme Xavière aujourd'hui ?

J'ose donner l'exemple de mon propre itinéraire comme une illustration parmi d'autres de ce rapport au monde et à l'Eglise incarné dans une vie apostolique concrète.

Toute jeune professe, j'ai été envoyée en Afrique, 4 ans en Côte d'Ivoire, comme aumônier d'étudiants, puis je suis revenue 4 ans en France pour faire des études de théologie et mes vœux perpétuels à Toulouse. Je suis repartie 7ans au Tchad comme responsable du CCU centre catholique universitaire (presque un centre culturel avec un projet de développement 1200 jeunes...catholiques, protestants et musulmans mêlés...)

- En partant en Côte d'Ivoire j'étais jeune et pleine d'enthousiasme...Partir au Tchad a été une autre paire de manche ! J'étais plus mûre c'est vrai et j'aimais toujours l'Afrique mais je partais juste après la mort de Christine, jeune xavière médecin, assassinée là-bas...Je m'étais proposée parce que je me disais que je pouvais m'appuyer sur mes années d'expérience positive de la Côte d'Ivoire pour découvrir le Tchad...Et puis je me disais aussi : on ne peut pas laisser tomber tout un pays à cause d'un assassin ! Les 6 premiers mois ont été durs... mais Dieu m'a comblée de grâces ! Je partage cela parce que je pense que la mission nous

oblige aussi à traverser la violence et la souffrance du monde. Dans ce cas présent, c'était vraiment pour moi vivre la réconciliation en acte, entre ce pays et la Xavière.... Comme religieuses, nous sommes aussi appelées à être artisan de paix et de réconciliation là où nous sommes envoyées...

- Durant ces 11 ans d'Afrique comme aumônier d'étudiants, j'ai vécu de forts mouvements estudiantins où je me suis sentie directement au service du Christ et de l'église dans le monde!

La Cote d'Ivoire de l'époque était plus stable qu'aujourd'hui avec Félix HB mais c'était le début du multipartisme à l'Africaine et cela remuait beaucoup les jeunes... Au Tchad la situation n'a jamais été vraiment stable... Dans les deux pays il n'y avait qu'une seule université installée dans la capitale. Il faut savoir qu'une université, dans un pays en voie de développement à fortiori, c'est une pépinière d'hommes politiques en puissance... et donc le jouet de toutes les stratégies possibles pour attirer des jeunes dans un parti... Nous recevions des jeunes de tout le pays, et ces jeunes étaient l'élite, ceux qui seraient un jour aux postes de gouvernement. Leurs professeurs étaient souvent investis dans les divers partis politiques ou directement dans le gouvernement. Dans les deux pays j'ai senti de très près combien l'action d'un Centre universitaire pouvait avoir une réelle influence dans les débats, réflexions et actions. Former les jeunes au sens du bien commun, à la justice et aux droits de l'homme, à la non-violence et bien sûr à la vie spirituelle et au discernement, c'était évidemment passionnant !... Combien de réunions avons-nous fait pour tenter d'analyser ce qui était entrain de se jouer au plan politique et social dans le pays ?... C'est ainsi d'ailleurs qu'est né à Abidjan le groupe "Foi et analyse Politique". Au Tchad est né un groupe appelé GIC groupe islamo-chrétien, ceci après le 11 septembre... Les jeunes ont réellement senti le besoin d'agir ensemble à la fois pour lutter pour la justice et contre la corruption. Ils étaient très fiers (et moi aussi comme directrice du CCU !) de réussir à travailler ensemble, chrétiens et musulmans, à un même objectif...

Dans tous ces moments j'ai été régulièrement en lien avec les Evêques du lieu. Les tenant informés de tout ce qui se passait, prenant avec leur accord certaines décisions lorsque c'était nécessaire... passant par eux pour libérer tel ou tel jeune en situation dangereuse...

Je ne sais pas si j'ai été vraiment au service de l'Eglise et du Christ dans ce monde mais j'ai essayé de développer un sens de la justice et de la paix chez ces jeunes, un amour profond du Christ serviteur, livrant sa vie pour les autres... leur transmettant autant que je le pouvais des valeurs évangéliques pour construire à la fois leur vie et leur pays...

Ce que j'ai vécu témoigne d'une certaine lecture du monde, une forme d'intelligence de ce monde... c'est-à-dire que j'ai cherché avec mes collègues, comment comprendre ce qui se passe à la lumière de la foi...

Aujourd'hui... je forme des novices ...

Je cherche à développer chez elles :

- un fort attachement personnel au Christ serviteur souffrant, mais ressuscité, debout vivant, pour qu'elles puissent ensuite traverser avec Lui et en Lui, les joies mais aussi les épreuves de la vie !



- un sens des autres qui leur permette d'aller de l'avant, de s'ouvrir...d'inventer l'avenir avec d'autres
- un véritable amour du monde, pour qu'elles aient envie de mieux connaître et mieux aimer ce monde contemporain dans lequel nous vivons, afin de mieux y servir le Christ présent. Car c'est là et pas ailleurs que nous sommes appelées ! Cette mission passe par les expériences évidemment mais aussi dans la façon de former. Nous essayons d'intégrer de plus en plus les sciences humaines et une approche contemporaine des vœux (par exemple intégrer internet dans la formation et aller taper le mot « chasteté » sur google... ou voir dans les publicités ce que l'on dit de la femme...) Ce sont également des recherches sur le travail ou dans des domaines totalement inconnus d'elles qui les obligent à découvrir et à s'ouvrir à l'actualité...
- un réel sens du discernement pour être des femmes d'Eglise, compétentes et adaptées...en restant "branchées, connectées...sur le Christ" ! de vraies ouvrières dans la vigne du Seigneur...

Appuyées sur cet acquis, avec la grâce de Dieu, elles auront à inventer leur propre manière de servir et de louer Dieu dans l'Eglise et dans le monde de leur temps.

*LOURDES 29 juillet 2006
Témoignage de Bénédicte Lamoureux, Xavière*

La Vie religieuse comme service du monde et de l'Eglise, à travers le charisme de la congrégation

de Notre Dame du Cénacle

Témoignage : Sœur Véronique Fabre

Ce service, je le situe moins dans ce que nous pouvons faire jour après jour - dont je mesure toute l'importance - que dans une certaine manière d'habiter notre monde. Et cette manière d'habiter le monde, je l'ai reçue des sœurs qui m'ont précédée dans la congrégation et qui me l'ont transmise à travers la formation qu'elles m'ont donnée et, plus encore, à travers le simple fait de vivre avec elles depuis le jour où je suis entrée au Cénacle.

Quatre moments pour déployer cette manière d'habiter le monde qui permettront de laisser en apparaître 4 facettes :

- **une certaine manière de voir et de regarder ce monde qui est le nôtre, qui est le mien.**

Dans ce monde, je vois des hommes et des femmes... pour reprendre les mots d'Ignace (contemplation de l'incarnation), je vois "les uns blancs et les autres noirs, les uns en paix et les autres en guerre, les uns pleurant et les autres riant, les uns en bonne santé et les autres malades, les uns naissant et les autres mourant, etc...". Regarder cette diversité de situations et de réalités dans laquelle s'inscrit ma propre existence, en voyant sur chacune de ces personnes, de ces vies, écrit comme en lettre d'or, le mot de bonté, cette bonté à la source de laquelle il y a la bonté de Dieu, source de toutes les bontés (cf Ste Thérèse Couderc, notre fondatrice, qui a eu cette vision de la bonté de Dieu – manière propre à elle et à nous de s'approprier ce qu'en termes ignatien, nous dirions avec la fameuse formule « voir Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu »). Personnellement, j'ai eu besoin de temps pour comprendre de l'intérieur qu'il ne s'agit pas là d'un regard naïf... mais d'un regard sans cesse travaillé et habité d'une foi profonde : ce monde est sauvé. Depuis que l'humanité a accueilli le Fils de Dieu en sa chair par le oui de Marie, ce monde est sauvé. Notre monde vit de ce don merveilleux du salut. Et c'est là une bonne nouvelle.

1° facette : proclamer cette bonne nouvelle du salut par notre manière de regarder.

- **une certaine manière d'ouvrir nos oreilles à la clameur du monde en écoutant et en accompagnant les personnes et les groupes qui nous sont confiés.**

Entendre et écouter, accueillir en moi les cris et les espoirs de nos contemporains. Ecouter le récit de leur vie en cherchant à entendre au cœur de ces récits, une autre voix : celle du bruissement ténu d'un fin silence à travers lequel Dieu se révèle en ces vies. Reconnaître et aider l'autre à reconnaître dans cette voix, une Parole très ancienne, une Parole inaugurale, une Parole créatrice et recréatrice, une Parole qui engendre à une vie nouvelle quiconque tend l'oreille et l'accueille en sa vie, une Parole qui est la personne même du Christ Jésus.

Et par expérience, je sais que pour entendre et aider d'autres à entendre cette autre voix en leur vie, il me faut faire silence en moi-même, il me faut ouvrir un réel espace à la prière et à l'écoute de la Parole, me laisser travailler au cœur, au corps et aux entrailles par cette Parole, devenir familière des manières de faire, de penser et d'agir du Christ pour m'en laisser peu à peu façonner et imprégner.

La vie religieuse en nous offrant et en nous garantissant par nos constitutions ces espaces de solitude et de prière, je le crois, sert le monde et l'Eglise en nous rendant de plus en plus capables d'entendre cette autre voix qui se fraie un chemin au cœur de notre humanité.

2° facette : entendre et aider d'autres à entendre la Parole qui peut engendrer chacun, chacune à une vie nouvelle.

- **une certaine manière de sentir et de goûter.**

Vous le savez comme moi : dans notre monde, dans l'Eglise, dans nos vies personnelles et de congrégations, tout n'a pas la même saveur et le même goût.

Peu à peu, et je m'aperçois que c'est un lent apprentissage, j'ai appris et je continue d'apprendre à sentir et à repérer des différences, à sentir et à reconnaître ce qui est ajusté à l'Esprit et ce qui ne l'est pas, ce qui sert la vie et ce qui la dessert, ce qui fait vivre et ce qui conduit à la mort. J'apprends à discerner et ainsi à grandir en liberté. Et cet art du discernement que j'essaie d'exercer dans ma propre vie, j'ai la chance que me soit confiée la mission de le transmettre à d'autres. Et je voudrais dire au passage que c'est là pour moi une vraie joie.

Ce service du discernement s'accompagne pour nous d'un inlassable appel de l'Esprit sur nous-mêmes, sur le monde, sur l'Eglise, sur nos lieux de vie, sur nos relations, sur nos rencontres afin que nous soyons toujours davantage animées de l'Esprit de Jésus-Christ et ajustées à lui.

3° facette : désirer d'un grand désir que l'Esprit habite, gouverne et embrase nos cœurs, que l'Esprit habite, gouverne et embrase l'Eglise et le monde aujourd'hui comme au jour de la Pentecôte.

- une certaine manière de toucher et de se laisser toucher.

Toucher et nous laisser toucher par ce que le monde offre de grandeur et de beauté, de douceur... et aussi ce qu'il contient en lui de souffrance et de blessures. Et pour cela, il me semble que dans la vie religieuse, le premier lieu (pas le seul lieu mais le premier) où il nous est donné quotidiennement de toucher et de nous laisser toucher par tout cela qui fait notre humanité, c'est la communauté. Car c'est là où je suis invitée à me laisser atteindre et toucher par la grandeur, la beauté et les talents des unes et des autres, ainsi que par leurs fragilités et leurs limites. Et la vie en communauté me renvoie ainsi à mes propres talents, à ma propre beauté et grandeur tout en m'ouvrant les yeux sur mes limites et mes fragilités. Ainsi, peu à peu, si je ne déroge pas à ce chemin, j'apprends à consentir à devenir en même temps grande et petite, petite et grande en même temps ... et il me semble que je deviens par-là plus humaine.

Et cela, nous cherchons à le vivre en faisant mémoire, jour après jour, du Corps livré du Christ qui se donne à toucher dans nos mains et qui nous invite à livrer nos vies à sa suite pour faire de nous son Corps, son Eglise en ce monde.

4° facette : vivre nos relations sous le signe du pain partagé.

Voilà, très simplement, ce qu'est pour moi la vie religieuse comme service du monde et de l'Eglise à travers le charisme de ma congrégation : une manière de voir, une manière d'entendre, une manière de sentir et de goûter, une manière de toucher et de me laisser toucher... autrement dit, une certaine manière d'être au monde ou un style d'existence qui me semble fécond dans la mesure où il est partagé et vécu avec d'autres.

Sœur Véronique Fabre, Cénacle

**JOURNEE DE LA VIE RELIGIEUSE IGNATIENNE FEMININE
LOURDES - 29 JUILLET 2006**

PAROLES FORTES DES CONGREGATIONS

Dates	Congrégations
1231	<u>Sœurs de Saint André</u> « Jésus Christ est le fondement de la communauté : Son appel à Le suivre, à entrer dans sa mission, nous unit d'une unité profonde et dynamique... En humble place, servir Son dessein d'amour »
1606	<u>Compagnie Sainte Ursule</u> « Par leur vie d'humble service, les Sœurs ne porteront pas de grands flambeaux qui jettent un jour brillant dans l'Eglise, mais elles porteront de petites lampes qui éclaireront les jeunes filles, les pauvres et les femmes pour faire connaître et adorer Dieu par son divin Fils Notre Seigneur »
1674	<u>Congrégation de la Retraite</u> « J'ai confiance en Dieu qui soutient les faibles »
1732	<u>Congrégation du Saint Sacrement</u> « Le geste qui apaise, soulage, sert la personne, est lui-même évangélique, il est bonne nouvelle autant que la parole »
1791	<u>Filles du Cœur de Marie</u> « Pressées par l'amour du Christ, éprouver le besoin de porter aux autres et d'annoncer la bonne nouvelle du Royaume... Participer aux solidarités humaines, œuvrer pour un monde plus juste et plus fraternel, demeurer ouvert à l'amour universel, vivre l'esprit des béatitudes. »
1800	<u>Religieuses du Sacré Cœur de Jésus</u> « Saisies par l'amour qui est dans le Cœur du Christ, nous cherchons à faire grandir la personne dans sa dignité humaine et d'enfant de Dieu »
1807	<u>Sœurs de Sainte Chrétienne</u> « Sœurs de Sainte Chrétienne, nous sommes fondées en vue d'une mission, appelées comme Ninon « la chrétienne », à dire Jésus-Christ par toute notre vie »
1812	<u>Sœurs de Saint Joseph de Chambéry</u> « La vie de la Congrégation est orientée vers une seule fin : « tendre à procurer l'union totale de nous-mêmes et de tous les autres avec Dieu, l'union des autres entre eux et avec nous, mais tout en Jésus et en Dieu son Père »
REFRAIN : CE N'EST PAS VOUS QUI M'AVEZ CHOISI, C'EST MOL...	
1822	<u>Religieuses de Nazareth</u> « Nazareth est le lieu de croissance de Jésus Christ : comme Marie et Joseph, les religieuses ont à favoriser la croissance de Jésus en elles et en tous ceux qui les entourent »
1826	<u>Notre Dame de la Retraite au Cénacle</u> « Se livrer sans réserve à la conduite de l'Esprit Saint... Le grand moyen d'entrer dans la voie de la perfection et de la Sainteté, c'est de se livrer à

	notre Bon Dieu »
1838	<u>Sœurs de la Croix de Chavanod</u> « La Croix du Christ nous trace un chemin de croissance pour accueillir la plénitude du Don de Dieu et travailler à ce que tous les hommes s'ouvrent à la grâce de la Passion du Christ, force toujours à l'œuvre dans le monde ».
1840	<u>Petites Sœurs de Notre Dame</u> « Nous serons attentives aux possibilités de croissance et de dépassements qui sont en chacun. Dans le respect des cheminements de l'Esprit, nous gardons toujours le désir d'annoncer Jésus Christ par notre parole, comme par toute notre vie ».
1841	<u>Congrégation des Filles de Marie</u> « Elles portent le nom de Filles de Marie parce qu'elles se proposent pour modèle cette admirable Vierge dans la vie contemplative et active qu'elle menait à Nazareth ».
1843	<u>Institut des Sœurs du Saint Nom de Jésus et de Marie</u> « Ah, si une main et un cœur de femme pouvaient apporter la tendresse, et le soulagement, le mot d'espérance et le réconfort ! La chose vaut d'être tentée, rien que pour la joie d'aimer le malheureux. Il faudrait une ouvrière de Dieu, aux mains compatissantes, au cœur généreux, aux gestes fraternels, pour que le mot de la foi porte »
1844	<u>Sœurs Minimales du Saint Cœur de Marie</u> « Si nous connaissions Notre Seigneur, comme nous l'aimerions ! Si nous avions l'idée de l'amour qu'Il nous porte, de sa beauté, de son amabilité, jamais nous ne consentirions à commettre la moindre faute... Aimons donc Jésus Christ et travaillons à Le faire aimer ».
1854	<u>Marie Auxiliatrice</u> « Celui qui met sa confiance en Dieu est fort de la force même de Dieu »

REFRAIN : CE N'EST PAS VOUS QUI M'AVEZ CHOISI, C'EST MOI...	
1854	<u>Marie Réparatrice</u> « A côté de Marie et par son cœur, tout, dans notre vie, sera pour Dieu, sa Gloire et la réparation »
1856	<u>Auxiliaires des âmes du Purgatoire</u> « Nous croyons qu'il n'y a aucune frontière à l'amour et sommes solidaires de tous ceux qui suivent Jésus Christ dans sa pâque, qu'ils soient sur la terre ou passés par la mort. Nous les accompagnons par la prière, l'action et la communion dans l'épreuve, tout en sachant que l'amour transfigurant de Dieu est un don gratuit ».
1880	<u>Petites Sœurs de l'ouvrier</u> « Elles aimeront vivre de la vie de la classe ouvrière. Tout dans la congrégation doit y converger ».
1921	<u>La Xavière</u> « Gardons une grande souplesse pour ne pas nous raidir dans une ligne de conduite invariable, nous momifier dans une formule. La vie est un perpétuel recommencement, une perpétuelle adaptation au réel ».
1926	<u>Auxiliaires du Sacerdoce</u> Le principe qui dirige notre vie, c'est le Prêtre Eternel, l'Amour qui a poussé le Christ à se donner et à se livrer tout entier pour le salut des âmes, l'Amour qui l'a fait prêtre ».
1976	<u>Sœurs du Christ</u> « Le mystère du Christ nous presse d'œuvrer, en Eglise et avec d'autres, au milieu d'un monde divisé et tendu vers l'unité, là où le sens de la vie et de l'homme sont à promouvoir »
en cours de fondation	<u>Fédération Ignatienne de Jésus</u> « Dans la dynamique de la spiritualité ignatienne, nous désirons : être chemin de vie au service de la mission de l'Eglise et du monde, ouvrir des espaces plus vastes générateurs d'espérance, pour nos congrégations et la vie religieuse apostolique »
REFRAIN : CE N'EST PAS VOUS QUI M'AVEZ CHOISI, C'EST MOI...	